

Aux stagiaires IUFM 2^{ème} année



Le SNES vous présente tous ses vœux de réussite pour 2007

Après la réussite de la grève du 18 décembre, restons mobilisés !
Ce sont de nouvelles suppressions de postes
et une nouvelle remise en question de notre métier qui nous attendent pour la rentrée 2007 !

701 nouvelles suppressions dans l'académie de Lille pour la rentrée prochaine, c'est :

- Moins d'entrées possibles dans l'académie
- Des suppressions de postes qui vont bloquer l'affectation en juin : **tous TZR, et pour longtemps...** avec les difficultés qui y sont liées (affectations sur des postes de documentalistes pour des enseignants d'autres disciplines, affectations hors zone de remplacement et même hors zones limitrophes...)
- Des postes « à compléments de service » dans une autre commune, des affectations hors discipline

Un projet de décret qui remet en cause notre métier

- La bivalence deviendrait imposable pour tous pour compléter un service, l'affectation pour la totalité de son service dans une discipline connexe est même prévue pour les TZR !
 - Disparition d'heures de décharges (heures de première chaire, de labo) qui compensaient partiellement la lourdeur des tâches, causant la suppression de 3068 postes, à l'échelle nationale.
- Résultat : le ministère lui-même estime la perte salariale à 1500 euros par an, chaque prof aura plus de classes en charge.

Une réforme de la formation IUFM hors-sujet

- Allongement de la durée de stage (8 h /sem), soit 50 postes économisés à Lille sur le dos des stagiaires
- Un maintien dans l'académie de stage pendant 3 ans à partir de la rentrée 2007. Dans ce cadre, les stagiaires 2006-2007 (vous !) envoyés en extension ailleurs, auront beaucoup de difficultés à revenir sur l'académie de Lille.
- Un empiement de missions (orientation, partenariat avec des associations, TICE ...) qui relègue l'enseignement au second plan.

Tous ensemble à la manif nationale à Paris le samedi 20 janvier!

Inscrivez vous pour prendre les bus partout dans la région ou le TGV à Lille

1 TGV au départ de Lille inscription 03 20 06 77 41 ou s3lil@snes.edu	Départ : 11h30 15€ pour les syndiqués SNES, 30€ pour les autres
CALAIS : 9h30 Hôtel de Ville SAINT-OMER : 10h15 parking A 26 BOULOGNE : 10h Parking Hélécia Pignon blanc MONTREUIL : 10h30 sortie Wailly Beaucamp parking A 16 BETHUNE : départ 10h Place Foch. LENS : 10 h 30 place du Cantin ARRAS : 10 h place de Marseille	5 bus pour le Nord au départ de : Dunkerque, Maubeuge, Douai, Valenciennes, Valenciennes (avec arrêt à la barrière d'autoroute près de Cambrai) Participation aux frais : 5€ pour les syndiqués SNES, 10€ pour les autres.

DE ROBIEN : LA PROVOCATION CONTINUE !

Après la grève majoritaire du 18 décembre à laquelle vous avez été nombreux à participer, les vœux du ministre de l'Education nationale montrent qu'il poursuit dans sa logique de casse de nos métiers :

BIVALENCE

Le texte du futur décret dit : 2° « L'enseignant du second degré qui ne peut compléter son service selon les modalités prévues au premier alinéa, peut être tenu, si les besoins du service l'exigent, de dispenser un enseignement dans une autre discipline dans son établissement d'affectation.

Ces heures d'enseignement doivent lui être attribuées de la manière la plus conforme à ses compétences. »

« Si l'enseignant régi par le décret n° 99-823 du 17 septembre 1999 (TZR) susvisé ne peut se voir confier l'intégralité de son service dans les conditions prévues par ce même décret, **il peut être tenu, si les besoins du service l'exigent, d'effectuer tout ou partie de son service dans une autre discipline.** Ce service doit lui être attribué de la manière la plus conforme à ses compétences. »

Le ministre dit : la bivalence, sera "officiellement reconnue" dans le projet de décret mais pas "imposée" aux enseignants. D'après le ministère, la bivalence présente un double avantage : elle permet aux collégiens d'avoir moins de professeurs différents à l'entrée au collège, et aux enseignants de pouvoir enseigner deux matières sur un même établissement au lieu d'une matière sur deux établissements.

Les promesses n'engagent que ceux qui les font, surtout quand ils savent qu'ils ne seront plus en poste d'ici quelques mois ! Quand on sait également comment sont traités les collègues de lettres et d'allemand affectés de force en documentation, les profs de génie affectés en technologie ou les TZR nommés en lycée professionnel sur 2 disciplines et obligés d'aller au tribunal administratif pour faire respecter les textes actuels, qu'en sera-t-il si le projet de décret qui permet tout cela est adopté ??? Réagissons !

DECHARGES HORAIRES : NIVELLEMENT PAR LE BAS !

Le ministre dit : Revenant sur le projet de décret sur les obligations de service, il est répété une fois de plus que ne voyant « pas pourquoi les professeurs de seconde ne bénéficient pas d'une telle réduction de service », la première chaire est supprimée, au nom de l'équité, aux professeurs de première.

Commentaire : Donc, comme quelques-uns ne bénéficient pas d'une heure de décharge, ceux qui enseignent 6 h ou plus en 1^{ère} et terminale, mais pas 6 h en terminale seulement, perdront cette heure de décharge (soit une baisse de revenus estimée à 1000 euros par an et surtout une « économie de plus de 3000 postes, 55 000 profs rendant chacun une heure).

Plus de classes en charge, plus de préparation et de copies, moins de disponibilité pour les élèves, un ministre qui explique à l'opinion et aux médias que nous pouvons travailler plus pour gagner moins (sous-entendu No comment !!!!). **Quel mépris pour la profession ! Quelle ignorance de la réalité du métier !**

Stage syndical (ouvert aux non-syndiqués) : PLC2, et après ?

Mardi 20 février de 9 h 30 à 17 h 00

A la rentrée 2007, vous serez prof ou CPE à temps plein : quels seront vos droits, vos devoirs ?

Comment fonctionne votre carrière (salaires, primes, échelon, congé formation ...) ?

Que faire quand on devient TZR ?

Ce stage sera aussi l'occasion de mener une réflexion sur la formation IUFM pour préparer le congrès du SNES : **faut-il supprimer les IUFM ?** Quels changements avec l'intégration à l'Université ?

Participer à un stage syndical ne compromet pas votre validation, par contre il vous permettra d'être mieux armé pour aborder votre métier !

Demande d'autorisation d'absence à faire avant le 20 janvier auprès du chef d'établissement si vous avez cours et de la direction de l'IUFM si vous avez formation le mardi.

N'oubliez pas de vous inscrire auprès du SNES de Lille (un courrier de confirmation vous sera envoyé)

MODELE DE DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

Nom Prénom :
Grade et Fonction :
Établissement :

À Monsieur le Recteur
Sous couvert de M (1)
[date]

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé le mardi 20 février pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Lille

Il est organisé par la section académique du SNES (fsu) sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S., organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

A..... Le.....

Signature.

(1) Nom et qualité du chef d'établissement ; cette demande doit être transmise par la voie hiérarchique

RESULTAT DES ELECTIONS : LE SNES ET LA FSU PREMIERS, ET DE LOIN !

Les « usagers » (stagiaires PLC2 et en situation, étudiants préparant les concours en étant inscrits à l'IUFM) élisent leurs représentants tous les ans. Le vote du 16 novembre a conforté la place des syndicats de la FSU (SNES, SNESup, SNEP, SNUIPP, SNUEP) au sein des instances de l'IUFM :

Elections au Conseil d'administration

	SNES et FSU	SE-UNSA	SGEN-CFDT	CGT	SNETAA
Stagiaires	52.3 %	30.3 %	6.7 %	6.7 %	4 %
Evolution / 2005	+ 6.8	- 6.1	+ 0.6	- 2.7	+ 1.4
Sièges	3 (+ 1)	1 (- 1)	0	0	0
Formateurs	38.8 %	31.9 %	21.8 %	7.4 %	
Evolution / 2002	- 9.6	+ 12.4	- 6.2	+ 3.3	
Sièges	2 (=)	1 (=)	1 (=)	0	

Vos élus : Christophe DELPORTE (PLC2 Anglais), Laetitia BIGNON (PLC2 Espagnol) et Alice DANGUIEN (PE1), soit 3 élus sur 4 possibles !

Elections au Conseil scientifique et pédagogique

	SNES / SNEP	SE-UNSA	SGEN-CFDT	CGT
Stagiaires	76 %	12.7 %		11.3 %
Evolution / 2005	+ 11.4	- 1.6	- 9	- 0.8
Sièges	1	0		0

Vos élues : Lydie LADEN (PLC2 Sc.Physiques) et Cécilia VUYLSTEKER – ROBACHE (suppléante PLC1 Anglais)

Ces résultats ne doivent pas cacher la faiblesse de la participation : 15.7 % pour l'ensemble des stagiaires 1^{ère} et 2^{ème} années, 11.2 % pour les seuls PLC1 et PLC2 ; 19 % pour les formateurs 2nd degré exerçant à temps partiel à l'IUFM.

L'enjeu des élections peut paraître bien lointain aux étudiants occupés à préparer leurs concours, mais les responsabilités sont surtout à chercher à l'IUFM même : comment expliquer qu'il faille batailler pour obtenir une date de scrutin où les stagiaires soient présents dans les centres, pour que les professions de foi parviennent à tous par courrier et non pas en invitant les électeurs à se connecter sur le site de l'IUFM ? Comment expliquer qu'aucun arrangement ne soit possible pour faciliter le vote des professeurs des écoles stagiaires (PE) envoyés hors des centres ce jour là (en leur fournissant des enveloppes T par exemple, en prolongeant d'une journée la période de scrutin ou simplement en mettant en cohérence les calendriers dès le mois de juin !) ? Comment expliquer, enfin, la faiblesse de la participation chez les formateurs pourtant davantage présents que les stagiaires dans les 7 centres ?

L'IUFM de Lille se caractérise déjà par la sous-représentation des stagiaires comparé à d'autres académies (un seul stagiaire IUFM élu au CSP pour 2876 PLC2 et PLC1, 2 profs d'Université élus pour 8 exerçant à l'IUFM !), nous avons également protesté contre les réunions a minima des instances (4 conseils d'administration programmés sur toute l'année scolaire, dont 2 seulement en présence des stagiaires). Le désintérêt manifeste de l'institution à l'égard des élections et des élus des usagers augure mal de la représentation qui sera choisie dans le cadre de l'intégration à l'université.

Que pensez-vous de votre stage ?

Votre avis nous intéresse, car il nous permet d'orienter nos revendications auprès de l'administration, concernant le déroulement de l'année de stage, ainsi que durant les congrès syndicaux.

QUESTIONNAIRE STAGIAIRES IUFM 2005 – 2006

A retourner au SNES – Secteur IUFM – 209 rue Nationale – 59000 Lille. s3lil@snes.edu



Nom:

Discipline :

Stage en responsabilité

- | | |
|---|---------|
| Ton affectation te satisfait-elle ? | OUI NON |
| Si non, pourquoi ? | |
| Es tu affecté dans le même établissement que celui de ton tuteur ? | OUI NON |
| Etait-il volontaire pour être tuteur ? | OUI NON |
| Vos emplois du temps sont ils compatibles ? | OUI NON |
| Quelle est la fréquence de ses visites dans ta classe ? et réciproquement ? | |
| Combien as-tu de classes ? de quel(s) niveau(x) ? | |
| As-tu des classes difficiles ? (précise) | OUI NON |
| As-tu des compléments de service à faire (études dirigées, soutien, centre de ressources...) ? Des heures supplémentaires ? Des remplacements à l'interne ? (précise) | OUI NON |
| Est-ce que tu effectues des TPE ? Des IDD ? | OUI NON |
| Autres problèmes concernant ton affectation ? | |
| Problèmes concernant le stage de pratique accompagnée ? | |

Formation disciplinaire, FGP, Mémoire, Vie scolaire

Quels sont les points positifs et négatifs de cette année de stage concernant :

- Le mémoire professionnel
- La formation disciplinaire
- La formation générale

Quelles seraient tes propositions pour améliorer la formation ?

Qu'attends-tu du SNES dans les IUFM ? En tant que titulaire ?

ATTENTION ! Ce bulletin est le dernier que nous envoyons à tous les stagiaires. Seuls les syndiqués continueront à recevoir les infos concernant les mutations, l'année de stage et les actions en cours.